



1 Cours du XXX Juillet, 33000 BORDEAUX  
Tel 05.56.00.22.99 (93) - fax 05.56.48.53.79

## **AIDES A LA RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE**

### **Les nouveaux engagements dans le plan collectif sont possibles**

Le plan collectif de restructuration arrive en seconde campagne de réalisation et en année 2 les viticulteurs peuvent encore souscrire un engagement dans le plan collectif (PCR2) pour la campagne en cours (16/17) et la suivante (17/18). Cet engagement prendra fin au 31/07/2018.

Les viticulteurs peuvent se rendre sur le site de BA-r à l'adresse suivante : <http://www.ba-r.fr/> afin de connaître les différentes modalités du plan collectif.

Cet engagement doit être accompagné de diverses pièces :

- Les cautions bancaires (garantie d'avance + garantie de bonne exécution)
- Le RIB
- Copie de la carte nationale d'identité (ou Passeport) de la personne physique demandeuse d'aide (de tous les associés pour un GAEC)
- Mandat (un exemplaire spécifique pour les GAEC)
- Un extrait Kbis **de moins de 3 mois** à la date de signature du mandat pour toute personne morale

**Les nouveaux engagements devront être adressés avec les justificatifs prévus avant le 15 mars 2017 à Bordeaux Aquitaine Restructuration (BA-r).**

Le calcul du montant des cautions bancaires est le suivant :

- **garantie d'avance** (celle-ci rend possible le paiement systématique d'une avance pour les plantations de chacune des années d'engagement) ; cette garantie est égale à :  
**Nombre d'hectares engagés dans le plan pour les 2 ans x 4 224 €** (arrondir à l'euro supérieur)
- **une garantie de bonne fin** (celle-ci assure la bonne exécution de l'engagement) ; cette garantie est égale à :  
**Nombre d'hectares engagés dans le plan pour les 2 ans x 1 200 €** (arrondir à l'euro supérieur)

**Vous trouverez ci-joint :**

- [l'engagement dans le plan collectif](#),
- les modèles de cautions bancaires ([version 1](#), [version 2](#)),
- les modèles de mandats ([modèle](#), [modèle GAEC](#))

*BA-r – 1 Cours du XXX juillet – 33000 BORDEAUX  
Brigitte DUCOS : 05.35.00.20.39 - [brigitte.ducos@ba-r.fr](mailto:brigitte.ducos@ba-r.fr)  
Cécile BUZOS: 05.56.00.22.96 – [bar@fgvb.fr](mailto:bar@fgvb.fr)*